



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 46769

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative, sur la corrélation entre le milieu socio-économique et la performance scolaire bien plus marquée en France que dans la plupart des pays de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Le recul des résultats scolaires dans l'éducation prioritaire (maîtrise des compétences de base en fin de CM2 et en fin de 3e) et de l'accès au baccalauréat des enfants des catégories socialement défavorisées, illustre notamment la différenciation sociales des performances des élèves. Le décrochage scolaire est un phénomène d'ampleur substantielle en France. Ils sont environ 140 000 jeunes à sortir chaque année du système éducatif sans diplôme. Le Gouvernement a annoncé s'être fixé pour objectifs clairs de diviser par deux le nombre de jeunes sortant sans qualification du système éducatif d'ici 2017 et d'offrir une solution de retour en formation pour 20 000 jeunes ayant décroché. La lutte contre le décrochage doit être une priorité pour l'action publique. Le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques propose afin d'adapter l'offre de seconde chance, de « renforcer les moyens et la dimension partenariale des plateformes d'aide et de suivi aux décrocheurs ». Aussi elle souhaite connaître quelles sont les intentions du Gouvernement suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46769

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Réussite éducative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13425

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)